

LES ORGANISATIONS SYNDICALES CGTG – FO – UGTG

Pointe-à-Pitre, le 17 septembre 2021

**Monsieur Alexandre ROCHATTE
Préfet de Région
Palais d'Orléans
97100 BASSE-TERRE**

Objet : Ouverture des négociations relative à la plateforme de revendications déposée par les organisations syndicales.

Monsieur le Préfet,

À ce jour, ni la Préfecture ni l'Agence Régionale de Santé n'ont daigné nous rencontrer malgré le dépôt d'une plateforme de revendications déposées dans le cadre d'un préavis de grève.

Aussi, par la présente, nous sollicitons l'ouverture immédiate des négociations sur les points de la plateforme.

Nous nous tenons à votre entière disposition.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour les Organisations Syndicales CGTG, FO et UGTG

Rony TILLE / CGTG



Max EVARISTE / FO



Nestor FAVEL / UGTG



PJ : copie du préavis et de la plateforme de revendications.

PRÉAVIS DE GRÈVE

Monsieur le Préfet
Madame la Directrice de l'ARS
Monsieur le Président de l'Association des Maires
Monsieur le Président de Cap-Excellence
Madame la Présidente de la Communauté de Communes de Marie-Galante
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Sud Basse-Terre
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre
Madame la Rectrice de l'Académie de Guadeloupe
Monsieur le Directeur Régional de la Poste de Guadeloupe
Monsieur le Président du Conseil Régional
Monsieur le Président du Conseil Départemental
Mesdames, Messieurs les Directrices et Directeurs des Hôtels de Guadeloupe
Madame la Directrice de la PJJ
Messieurs les Directeurs des Casinos de Guadeloupe
Monsieur le Président de l'UDE- MEDEF
Monsieur le Président de l'UPA
Monsieur le président de l'OPGSS
Monsieur le Président de la CPME
Monsieur le Directeur de la Chambre Régionale des Transporteurs de la Guadeloupe
Monsieur le Président de l'Union des Transporteurs Routiers de Marchandises
Monsieur le Président de l'Union Syndicale des Transporteurs Routiers de la Guadeloupe
Monsieur le Président des Syndicats des Entrepreneurs de Transports de Personnes à mobilité réduite
Monsieur le Président de la CCI-IG
Monsieur le Président de la Chambre des Métiers
Mesdames, Messieurs les Directrices et Directeurs des Etablissements d'Enseignement Public
Monsieur le Directeur des KFC
Monsieur le Directeur de la Douane
Monsieur le Directeur de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
Monsieur le Directeur d'Orange France-Télécom
Monsieur le Directeur de la Société Orange Caraïbe
Monsieur le Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile Antilles Guyane
Monsieur le Directeur du Service de la Navigation Aérienne Antilles-Guyane
Monsieur le Président du Directeur de la Société Aéroportuaire Guadeloupe Pôle Caraïbe
Monsieur le Directeur de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe
Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Guadeloupe
Monsieur le Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours
Monsieur le Directeur Régional Pôle Emploi
Monsieur le Directeur de Routes de Guadeloupe
Monsieur le Directeur de l'EDF SEI
Monsieur le Directeur de l'EDF PEI
Monsieur le Directeur d'ALBIOMA le Moule
Monsieur le Directeur de la Centrale Géothermie de Bouillante
Monsieur le Directeur d>IDEX ENERGIE 971
Monsieur le Directeur de la Centrale Diesel Export
Monsieur le Directeur du Grand Port Maritime de Guadeloupe
Madame la Directrice de l'ONF
Madame la Directrice du Parc National
Monsieur le Président d'Eau Nodis
Monsieur le Président du SIAEAG et de ses régies
Madame la Directrice d'Eau-d'Excellence
Mesdames, Messieurs les Maires de Guadeloupe
Monsieur le Directeur de la F.H.P.
Madame la Directrice de l'A.R.S.

Mesdames, Messieurs les Directrices et Directeurs des Etablissements Publics de Santé
Mesdames, Messieurs les Directrices et Directeurs des Etablissements Privés de Santé
Mesdames, Messieurs les Directrices et Directeurs des EPHAD
Mesdames, Messieurs les Directrices et Directeurs des Sociétés de Transports Sanitaires
Mesdames, Messieurs les Directrices et Directeurs des Etablissements de Services d'Aides à Domicile

Madame, Monsieur,

Les organisations syndicales CFTC, CGTG, FAEN/SNCL, FO, FSU, SOLIDAIRES GUADELOUPE, SUD PTT GWA, SUNICAG, UNSA, UGTG, déposent ce jour un préavis de grève à compter du JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021

NOS REVENDICATIONS SONT LES SUIVANTES :

- **La résolution de tous les conflits en cours ;**
- **L'abrogation de la loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire ;**
- **La suppression de l'obligation vaccinale ;**
- **La suppression du pass sanitaire (Non aux sanctions disciplinaires, non aux retenues de salaire, non aux suspensions des contrats de travail, non aux licenciements) ;**
- **Le respect de tous les accords signés y compris celui du SDIS-971, toujours pas appliqué ;**
 - **Le maintien de la gratuité des tests ;**
 - **Des protocoles sanitaires stricts adaptés aux établissements publics et privés ;**
 - **Des recrutements de soignants et de personnel dans les hôpitaux et cliniques privées ainsi que dans le secteur social et médico-social ;**
 - **Des moyens matériels pour la santé, le secteur social et médico-social ;**
 - **La mise en place d'un système de santé de qualité pour accueillir et soigner les usagers dignement et efficacement ;**
 - **Le recrutement de 15 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) sur dossier dans l'immédiat ;**
 - **Le recrutement de Personnel Administratif Technique et Spécialisé (PATS) pour la filière administrative et technique ;**
 - **La réparation, l'entretien et le renouvellement des engins Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) et Fourgon Pompe Tonne (FPT) ;**
 - **L'organisation de concours pour les sapeurs-pompiers professionnels au grade de caporal ;**
 - **La mise en place : 12h00 de travail jour et 24h00 de repos, 12h00 de travail nuit et 72h00 de repos pour le sapeur-pompier ;**
 - **L'augmentation généralisée des salaires, des minima sociaux, des allocations chômage et des pensions de retraite ;**
 - **L'augmentation des salaires et des minima sociaux en même temps que l'augmentation des prix ;**
 - **Des mesures immédiates pour approvisionner les établissements en oxygène ;**
 - **Des moyens supplémentaires et recrutement de personnels techniques et encadrant pour le dédoublement des classes et le respect des mesures sanitaires dans les écoles ;**
 - **Un bâti scolaire, équipements sportifs et culturels compris, rénové au plus vite, conforme aux normes parasismiques et débarrassé des rats ;**
 - **Un plan d'urgence pour l'eau, pour un accès permanent de tous à une eau potable, buvable, sans pesticide, sans chlordécone, à un prix bas et unique, dans le cadre d'un véritable service public ;**
- **Le nettoyage de toutes les citernes dans tous les établissements publics ;**
- **Le remplacement de tous les départs à la retraite ;**
- **L'arrêt des licenciements dans le privé et des suppressions de postes dans le public ;**
- **La résorption de tous les emplois précaires et des embauches massives dans le privé;**

- **L'embauche massive de titulaires dans toutes les fonctions publiques, à la poste, dans les écoles, à l'université...** ;
- **L'arrêt de la répression judiciaire et patronale contre les militants, les travailleurs et les organisations syndicales ;**
- **La condamnation des empoisonneurs au chlordécone et la dépollution des sols ;**
- **L'abrogation des règles d'indemnisation du chômage ;**
- **Un plan d'urgence pour la formation et l'embauche des jeunes de Guadeloupe ;**
- **Le maintien de toutes les primes de vie chère ;**
- **La mise en place d'un véritable service public de transport permettant aux usagers de se déplacer à toute heure sur l'ensemble du territoire ;**
- **Un bâti scolaire rénové au plus vite, conforme aux normes parasismiques et débarrassé des rats ;**
- **L'ouverture de négociations collectives dans toutes les branches professionnelles sur les salaires, l'emploi, la formation, la durée du travail, la protection sociale, la priorité d'emploi des jeunes, des chômeurs et des salariés de Guadeloupe, le fait syndical guadeloupéen.**

Les organisations syndicales apportent leur soutien en particulier aux travailleurs de la santé, aux pompiers et à l'ensemble des travailleurs de Guadeloupe.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour les Organisations Syndicales
Le Secrétaire Général de la CGTG

Monsieur Jean-Marie NOMERTIN